

Cour de France.fr / Art et culture / Architecture, jardins et urbanisme / Etudes modernes / L'étonnante destinée d'un édifice provisoire : la chapelle royale de Versailles entre 1682 et 1710

Alexandre Maral

L'étonnante destinée d'un édifice provisoire : la chapelle royale de Versailles entre 1682 et 1710

Article. Source : Bulletin du centre de recherche du château de Versailles

Alexandre Maral, « L'étonnante destinée d'un édifice provisoire : la chapelle royale de Versailles entre 1682 et 1710 », Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles [En ligne], Articles et études, mis en ligne le 11 juillet 2011. URL : <http://crcv.revues.org/11452> ; DOI : 10.4000/crcv.11452

Résumé

Aménagée dans l'espace libre laissé entre le château et la grotte de Téthys, la chapelle royale de 1682 fut d'emblée conçue comme provisoire : elle préparait le grand édifice définitif, digne du Versailles devenu résidence de la cour et du gouvernement, qui fut mis en chantier à partir de 1684. Néanmoins, du fait de l'évolution des projets, des difficultés financières et de l'ampleur de la réalisation définitive, la chapelle de 1682 devait être utilisée jusqu'en 1710. Pour la première fois dans l'histoire des chapelles royales de Versailles, l'édifice se signalait à l'extérieur par une grande croix, placée au sommet de sa toiture. Toutefois, il fut assez tôt intégré dans la masse des bâtiments de l'aile du Nord. À l'intérieur, l'étage royal présentait une ordonnance de curieux piliers angéliques supportant une architrave, tandis que l'édifice accueillait de remarquables éléments de décor et de mobilier : le maître-autel et son retable, la chaire à prêcher, les autels secondaires, l'orgue, etc. C'est également pour cette chapelle que furent livrés de somptueux ensembles d'ornements liturgiques, d'orfèvrerie sacrée et de manuscrits enluminés. Après 1710, l'emplacement de la chapelle fut occupé, au premier étage, par le futur salon d'Hercule, tandis que plusieurs éléments de son mobilier étaient réutilisés, à Marly notamment.

[Consulter l'article \(revues.org\)](http://crcv.revues.org/11452)